

Pierre Ronzeaud
Michèle Rosellini

Introduction

Au XVII^e siècle on écrit *advanture* ou *adventure*. Le rappel insistant du *ad* latin indique une conscience du caractère inattendu de l'aventure, son surgissement imprévu dans un continuum temporel. Ce préfixe réunit en effet la famille lexicale des choses et des êtres venus d'ailleurs, comme l'*advena* et l'*adventicus* (« étranger »), l'*adventus* (« arrivée ou avènement »), l'*adventor* (« visiteur »). Le verbe *advenire* lui-même s'emploie absolument en tant qu'il désigne la survenue de l'inattendu, du plus infime au plus crucial : lettre, gain, succès ou mort. Aussi l'*adventure* est-elle une notion neutre, le syntagme *bonne aventure* signalant, précisément, par le qualificatif la positivité de certaines aventures. Le mot sert d'ailleurs bien souvent à désigner un accident malheureux, une *més-aventure*. « Et plutôt que subir une telle aventure... », s'écrie Arnolphe, indigné par la complaisance placide de son interlocuteur pour le cocuage. Le désir d'avenir, l'élan vers l'inconnu, dont Vladimir Jankélévitch a fait l'essence de l'aventure¹, sont totalement ignorés des lexicographes du XVII^e siècle. L'insistance sur les locutions adverbiales – *d'aventure*, *à l'aventure*, *par aventure* – laisse plutôt entrevoir chez eux une forte défiance envers toute espèce de conduite qui s'en remettrait au hasard². C'est dans cet esprit qu'ils louent l'édit royal protégeant leurs contemporains qui risquent « la grosse aventure » du négoce maritime³. Jankélévitch fondait la valeur existentielle de l'aventure sur la rémanence dans le signifiant du

- 1 V. Jankélévitch, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux* [1963], *Philosophie morale*, éd. F. Schwab, Paris, Flammarion, « Mille & une pages », 1998, p. 825-990.
- 2 La réprobation est manifeste envers la conduite de celui qui s'en remet au hasard, aussi bien dans le *Dictionnaire universel* de Furetière (La Haye, 1690) : « C'est être imprudent, que de mettre tout à l'aventure, de faire tout à l'aventure, sans réflexion », que dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (Paris, 1694) : « Faire toutes choses à l'aventure, pour dire, sans réflexion ».
- 3 « Le bureau des assurances répond de la grosse aventure », note Furetière, en référence à l'*Édit portant création et règlement d'une compagnie générale pour les assurances et grosses aventures de France en la ville de Paris*, vérifié en Parlement le 31 mai 1686 (Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1686).

participe futur latin (*adven-tura*) et exprimait sa conviction philologique par une formule enthousiaste : « L'aventure porte la désinence du futur⁴. »

Or les lexicographes classiques semblent n'avoir prêté aucune attention à cette étymologie. Ce qui fait percevoir que les philosophes de l'aventure au XX^e siècle s'essaient à théoriser une vision romantique de la conduite humaine, bien éloignée des conceptions éthiques de l'âge classique. Georg Simmel fonde le mystère de l'aventure sur une contradiction constitutive : alors que la contingence de son apparition en fait un événement « banni de la continuité de la vie », la nécessité de son développement la dote d'une signification déterminante pour « l'individu qui vit cette vie⁵ ». Aussi en vient-il à formuler l'hypothèse que toute existence pourrait être vécue comme une aventure à condition d'être considérée du point de vue de la vie de l'âme⁶. Comme le joueur, l'individu qui vit le hasard sur le mode de l'aventure en vient à le nier en tant que hasard par la rationalisation qu'il opère sur les données irrationnelles de son expérience. Tout alors fait destin, ce qui peut conduire le sujet à une forme d'exaltation, en effet romantique. Dans cette perspective, il paraît cohérent que Simmel élise l'amour comme paradigme absolu de l'aventure. Or cette élection ne va pas sans une certaine disconvenance sémantique : cet amour qui, à partir de l'aléatoire de la rencontre, s'élève à la dignité d'un destin, est à l'opposé de la forme d'amour que la langue commune nomme encore *aventure*, entendant par là une liaison superficielle et éphémère. Furetière attestait déjà cette acception, en accentuant d'ailleurs son effet de dégradation axiologique par la forme du pluriel et l'application au genre féminin : « On dit aussi, C'est une femme à *adventures*, lors qu'elle a fait parler d'elle par ses galanteries⁷. »

Est-ce à dire que l'aventure, au XVII^e siècle, n'entretient aucun lien avec l'idéal et l'imaginaire ? Furetière fournit la preuve du contraire dès la deuxième entrée qu'il consacre au terme : « ADVENTURE, se dit aussi de ces accidens surprenants et extraordinaires qui arrivent quelquefois dans le monde, et qui sont souvent de pures imaginations⁸. » La formulation toutefois est à remarquer : loin que l'aventure exerce une emprise sur l'imagination, c'est l'imagination qui, par sa tendance à l'extravagance et à l'affabulation, crée l'aventure. Aussi l'article envisage-t-il exclusivement les aventures représentées par la littérature : « Dom Quichot a voulu imiter les anciens Paladins, qui alloient chercher les *adventures*, courir les *adventures*, l'Amadis est tout plein d'*adventures* périlleuses, surprenantes, enchantées. » Et en 1694 le *Dictionnaire de*

4 V. Jankélévitch, *op. cit.*, p. 828.

5 G. Simmel, *La Philosophie de l'aventure* [1911], trad. A. Guillain, Paris, L'Arche, 2002, p. 73-74.

6 « À celui qui sent à travers toute la vie réelle une existence secrète et spirituelle de l'âme, à celui pour qui l'âme n'est liée aux réalités que dans un lointain pour ainsi dire effacé, la vie dans sa totalité donnée et limitée apparaîtra – par opposition à ce destin transcendant et continu en soi, – comme une aventure » (*ibid.*, p. 76).

7 A. Furetière, *op. cit.*, s.v. « Adventure ».

8 *Ibid.*

l'Académie prend pour exemple le genre chevaleresque en son entier : « AVENTURE. Dans les anciens Romans de chevalerie signifie, Entreprise hasardeuse meslée quelquefois d'enchantement⁹. »

L'aventure apparaît donc indissolublement liée à un certain type de récit. Or il fut un temps – et un état de la langue – où l'aventure était le récit même. Dans un essai récent, Giorgio Agamben rappelle qu'au XII^e siècle – époque de son apparition dans la langue – le mot *aventure* associe, dans une étroite solidarité, l'entreprise héroïque et sa narration¹⁰. C'est par sa double nature d'engagement vécu et de mémoire narrative que l'aventure est alors désirable, « parce qu'elle transforme le sujet même, en le régénérant comme une créature nouvelle (qui s'appelle, par convention “chevalier”, mais n'a rien à faire avec la figure sociale du même nom)¹¹ ». La valeur héroïque de l'aventure a subi un infléchissement au cours du XVII^e siècle, ce dont témoigne Furetière en soulignant le caractère ostensiblement fictif des récits d'aventures chevaleresques – celles des *Amadis* sont « enchantées », à l'instar des contes de fées –, et en privilégiant la parodie qu'en livre le roman de Cervantès. Or la diffusion en France du *Don Quichotte* – dont la traduction suit de très près la première publication¹² – est de grande importance pour le développement du genre romanesque, qui amorce un tournant décisif dans les années 1620. Désormais les romans en vogue, récits d'aventures amoureuses imités des romans grecs, se déploient – comme l'a montré Thomas Pavel – dans un univers où le fracas des armes, contrairement au monde épique, n'est qu'un arrière-plan, certes menaçant, mais qui finalement valorise la dignité spirituelle des amours¹³.

L'histoire de l'édition porte la trace de ce tournant. Au long du XVI^e siècle s'est maintenu l'héritage chevaleresque, assurant une stabilité sémantique à la notion d'aventure. Le terme apparaît dans les titres des romans, en concurrence avec les synonymes que sont « prouesses », « faits et gestes », « grands faits d'armes », voire « entreprises chevaleureuses¹⁴ ». Entre la *Tresplaisante et recreative hystoire du trespreulx et vaillant chevallier Perceval le Galloys, jadis chevallier de la Table ronde. Lequel acheva les adventures du Sainct Graal. Avec aulchuns faictz belliqueulx du noble chevalier Gauvain et aultres chevalliers estans au temps du noble roy Artus, non au*

9 *Dictionnaire de l'Académie française*, éd. cit., s.v. « Aventure ».

10 « Le mot “aventure” (*âventiure*) est un terme technique essentiel du vocabulaire poétique médiéval. Aspect performatif du texte poétique dans la mesure où l'acte de raconter et le contenu du récit tendent à s'identifier » (G. Agamben, *L'Aventure* [2015], trad. J. Gayraud, Paris, Rivages poche, « Petite Bibliothèque », 2016, p. 39).

11 *Ibid.*, p. 51.

12 La première partie, publiée à Madrid en 1605, est traduite en français par César Oudin en 1614 ; la seconde, imprimée par le même éditeur en 1615, est traduite par François de Rosset en 1618.

13 Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement. Essai sur l'imagination classique*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1996, p. 222.

14 Voir *L'Onziesme livre d'Amadis de Gaule, continuant les entreprises chevaleureuses, et adventures estranges, tant de luy que des princes de son sang*, Lyon, B. Rigaud, 1576.

paravant imprimé, publiée à Paris en 1530, et *Les Gestes, faits et notables conquestes du preux, hardy et redouté chevalier Geoffroy à la grande dent, Seigneur de Lusignan, avec l'aventure qui survint au roi d'Arménie de veiller l'épervier*, imprimés à Lyon par Benoît Rigaud en 1597, cette stabilité est évidente, sur le plan générique également. Tout au plus remarque-t-on, dans un titre comme celui-ci : *Advantures amoureuses de Luzman, chevalier espagnol et d'Arbolea sa maîtresse* – traduction d'un roman espagnol par Gabriel Chappuys parue en 1598 à Rouen chez Gabriel Buon –, une spécialisation sentimentale de la notion, sans que le phénomène affecte le cadre chevaleresque de son développement. Or le tableau se modifie spectaculairement au XVII^e siècle. *Aventure* devient alors un mot-vedette, présent dans une centaine de titres entre 1610 et 1700 – contre une dizaine seulement au XVI^e siècle ainsi qu'au XVIII^e. Mais c'est au prix d'une diversification sensible des contenus narratifs et des genres que cet intitulé désigne. La stabilité sémantique de la notion vacille en même temps que disparaissent du monde de l'édition les romans de chevalerie – Chapelain les nommera « vieux romans » pour signaler qu'ils ne sont plus réédités¹⁵. Toutefois, afin de relativiser la fonction d'étiquette générique du terme, il faut noter que les auteurs et éditeurs de romans d'aventures sentimentales dans les deux premières décennies du siècle préfèrent l'intitulé *Amours* à celui d'*Aventures*¹⁶. Et si le roman héroïque des décennies 1640-1650 rompt avec cet usage, c'est pour privilégier la fonction éponyme du héros ou de l'héroïne : en témoignent *Polexandre*, *Cléopâtre*, ou *Clélie, histoire romaine*, et tous les autres titres de Gomberville, de La Calprenède et des Scudéry. Émancipée de sa fonction d'indice générique, l'appellation *aventures* est disponible pour d'autres usages, dont on peut esquisser ici une brève typologie.

Parmi les titres originaux contenant le mot *aventures* que répertorie le catalogue de la Bibliothèque nationale de France de 1610 à 1700, 5 renvoient à des récits viatiques (authentiques¹⁷ ou fictionnels¹⁸), 10 à des récits facétieux et satiriques¹⁹, 8 à des chroniques historiques²⁰, 9 à des romans à clefs dissimulant des intrigues contemporaines²¹, 7 à des romans d'aventures amoureuses dans la

15 J. Chapelain, *De la lecture des vieux romans*, éd. J.-P. Cavaillé, Paris, Paris-Zanzibar, 1999.

16 Voir la liste de titres établie par Roméo Arbour dans les deux premiers tomes (1585-1615 ; 1616-1628) de sa somme bibliographique : *Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires : l'ère baroque en France*, Genève, Droz, 1977-1985.

17 *Les Aventures de Louis Marot. Pilote real des galeres de France*, Paris, G. Clouzier, 1675.

18 *Histoire et aventures de Kemiski Georgienne*, Paris, J. Guignard, 1697.

19 *Les Merveilleuses Aventures de maistre Guillaume en son grand voyage des Indes*, Paris / Lyon, M. Corbin, 1610 ; *Les Joyeuses Aventures et faits merveilleux de Thiel Ulespiegle [...]*, Lyon, A. Olyer, 1613 ; *Les Aventures du baron de Fœneste*, 1620.

20 *Les Aventures de l'an treize*, Arras, G. de la Riviere, 1613 ; *Anciens mémoires du XIV^e siècle où l'on apprend les aventures les plus surprenantes de la vie du fameux Bertrand Du Guesclin, nouvellement traduit par le sieur Le Febvre*, Paris, Vve Billaine, 1692.

21 *La Galatée et le prince Astiages, histoire de nostre temps, où sous des noms feints sont representez les amours du Roy et de la Reyne d'Angleterre*, Paris, P. Rocolet, 1625 ; *Les Divertissemens des Forges, où les aventures de plusieurs personnes de qualité sont fidèlement décrites*, Paris, Cl. Barbin, 1663.

veine pastorale²², 6 à des histoires édifiantes²³, 5 à des comédies, tragédies et tragi-comédies pastorales²⁴, 3 à des imitations de poèmes héroïques – dont les fameuses *Avantures de Renaud et Armide* de Méré (Cl. Barbin, 1671) et les non moins fameuses *Aventures de Télémaque* (Vve Barbin, 1699). Moins représentés mais tout aussi significatifs sont les sous-genres du panégyrique royal (2 occ.²⁵), des pièces en vers destinées aux fêtes de cour (2 occ.²⁶), du libelle politique (2 occ.²⁷), du roman didactique et allégorique (2. occ.²⁸), du conte moral et féérique (2 occ.), et enfin du roman autobiographique, dont le seul titre, *Aventures secretes, par Monsieur de G**** [Graaft], sera mainte fois réédité au siècle suivant, qui restreint l'usage du mot *aventures* aux récits de l'intime : romans-mémoires et vies secrètes.

Pourquoi significatifs ? Parce que ces cas-limites montrent comment l'aventure en se diversifiant bascule du côté du divers. Ce qu'elle désigne, en ses usages titulaires variés, ce sont les aléas de l'existence, les fluctuations du vivant, les péripéties de l'intrigue plutôt que l'élan initial et l'amplification progressive d'une entreprise délibérée. Certes la fonction générique du mot est maintenue dans les titres des romans imités du roman grec et du poème héroïque. Mais le pluriel est moins alors la marque d'un grandissement que l'annonce d'un éparpillement. Prenons les *Aventures de Télémaque* : le personnage éponyme à peine esquissé par Homère acquiert une consistance singulière par la multiplication de péripéties imprévues dans son périple sur les traces de son père. Mais le projet de Fénelon, alors précepteur du duc de Bourgogne, est moins d'en faire un héros à l'égal du père mythique, que de le produire en figure exemplaire du bon prince. La multiplicité conjoncturelle des aventures est ainsi dépassée et rédimée par l'unicité stable d'un projet de gouvernement. Aussi Jean-Yves Tadié n'est-il pas si mal avisé quand il considère le roman d'aventures comme l'apanage du seul XIX^e siècle. L'injustice qu'il fait là au XVII^e siècle – qui, nous l'avons vu, regorge de romans d'aventures – est atténuée par sa définition restreinte et exigeante de l'aventure romanesque : une entreprise vitale que l'implication totale

22 *Les Advantures de Poliandre et Theoxene, par le sieur de Beaulieu*, Paris, G. Benard, 1623 ; *La Vraye suite des adventures de la Polyxene du sieur Moliere, suivie et concluë sur ses memoires*, Paris, A. de Sommerville, 1634.

23 *L'Amazone chretienne ou les adventures de Madame de S. Balmont par le P.J.M.D.V.*, Paris, Meturas, 1678 ; *L'Esclave religieux et ses aventures*, Paris, D. Hortemels, 1690.

24 *Les Adventures de Policandre et de Basolie : tragedie par le sieur Du Vieuget*, Paris, P. Billaine, 1632 ; *Les Avantures de nuit, comédie par le sieur Chevalier*, Paris, N. Pepingué, 1666.

25 Dont *La Nuit des nuits, [...] la naissance du daufin de la Terre et le tableau de ses avantures fortunées*, Paris, J. Paslé, 1641 [en l'honneur de la naissance de Louis-Dieudonné, futur Louis XIV].

26 Ainsi les *Vers pour le ballet du Roi représentant les chevaliers de la Terre-Sainte, avec les adventures de Renault et d'Armide*, Paris, J. Sara, 1617.

27 *Les Advantures de Theophile au roi*, s.l.n.d. [1624] ; *Les Advantures d'un valet de chambre envoyé par son maistre faire compliment à une dame de Saint-Germain*, Paris, Cl. Morlot, 1649 [mazarinade].

28 Dont *Macarise, ou la Reyne des Isles fortunées, histoire allégorique contenant la philosophie morale des stoïques sous le voile de plusieurs adventures agreables en forme de roman, par messire François Hedelin, abbé d'Aubignac*, Paris, J. Du Brueil, 1664.

du héros élève au rang de destin. « Le roman d'aventures – conclut-il – est un roman de l'individu²⁹ ». Aussi *Le Comte de Monte Cristo*, roman de l'obsession vengeresse, est-il la réalisation la plus accomplie du genre. Rien de tel, en effet, dans la production romanesque du XVII^e siècle : la multiplication des aventures – sur le mode fluctuant de la rencontre inopinée ou providentielle et de la péripétie favorable ou funeste – qui caractérise le roman baroque et héroïque, si elle est favorable au renouvellement de la surprise, est contraire à la construction progressive d'une tension vers un but unique, qui grandit le héros qui s'y donne tout entier et soutient son action d'une valeur transcendante.

Plus manifestement encore, hors du genre héroïque, l'aventure se trivialisait. Tout particulièrement dans les récits à clefs. Les aventures « du Roy et de la Reyne d'Angleterre » parues sous le titre trompeur de *Galatée* ne sont pas politiques mais conjugales. Si l'histoire se doit d'être exemplaire, les aventures sont d'abord divertissantes. Aussi sous l'intitulé *aventures* se publient plutôt des chroniques, rebelles à l'intégration dans un récit continu fondé sur des valeurs cohésives. En outre, puisqu'elle n'élève pas les personnages mais les singularise, la notion d'aventure s'accorde particulièrement bien au contexte « comique » – qualificatif dont il faut rappeler qu'il désigne dans la langue du XVII^e siècle tout autant la représentation de la vie commune que la propension à susciter le rire. Toutefois, et même en se bornant à examiner la dizaine d'histoires comiques intitulées *aventures*, il serait abusif de ne voir dans le registre comique qu'une entreprise de dégradation de l'aventure. On observe plutôt un déplacement, du vécu au regard porté sur ce vécu. Car la narration comique et satirique appelle la réflexivité. En intitulant son récit autobiographique *Les Aventures de Monsieur Dassoucy*, l'auteur-narrateur le pare, en l'objectivant, du charme de la fiction – la fameuse formule d'incipit : « Je suis le héros véritable de mon roman » énonce toute l'ambivalence de sa position énonciative –, mais il se livre, de fait, à une transformation *a posteriori* de sa trajectoire aléatoire en récit burlesque, où l'auto-dérision contribue à construire une héroïsation paradoxale, celle d'un sujet victime de la fortune et de l'hostilité de ses contemporains.

La qualité dominante de l'aventure reste son imprévisibilité. D'où sa congruence avec les récits viatiques dont la promesse de surprise constitue l'attrait principal. Le voyageur est l'incarnation de « l'aventureux », et il n'est pas inadéquat d'emprunter à son propos la caractérisation qu'en propose Jankélévitch quand il l'oppose à « l'aventurier » sur la base d'une inversion du rapport au temps : si le premier est réceptif aux potentialités ouvertes par l'instant présent vers le futur, immédiat et lointain, le second, ce « professionnel des aventures », se pose en entrepreneur du futur, dont la prise de risque tend à être capitalisée en revenu stable³⁰. Dans la langue du XVII^e siècle, le terme *aventurier* a une acception technique assez restreinte – soldat ou corsaire selon Furetière et

29 J.-Y. Tadié, *Le Roman d'aventures* [1982], Paris, Gallimard, « Tel », 2013, p. 17.

30 V. Jankélévitch, *op. cit.*, p. 827-828.

l'Académie³¹. Toutefois les dictionnaires enregistrent une extension de son emploi à des figures sociales et littéraires diverses. Leur trait commun est d'instrumentaliser et de dévaluer l'aventure. Selon Furetière, les « Adventuriers d'amour sont des coquets qui courent de belle en belle pour trouver quelque *aventure*³² ». Don Juan incarne ce type d'*aventurier*, rompu à saisir l'occasion pour un profit libidinal déterminé d'avance, et toujours susceptible de lâcher l'affaire quand elle lui est défavorable. Son rapport au mariage, dont il fait une commodité personnelle au mépris de son statut social et religieux, situe clairement ses aventures du côté de la marginalité profitable. À l'inverse, la brève autobiographie que trace Descartes dans la première partie du *Discours de la méthode* le présente comme un sujet *aventureux* quand il opte, sans perspective claire, pour le « grand livre du monde » contre un savoir construit sur le mode accumulatif par le collègue et l'université, et qu'il mène la vie physiquement aventureuse d'un soldat mercenaire avant de découvrir un modèle supérieur d'aventure dans l'expérience de sa propre pensée.

Ce recentrement de l'aventure sur ses acteurs éclaire une distinction tacitement active dans la caractérologie du XVII^e siècle, que l'on peut rattacher aux personnages conceptuels de l'*aventurier* et de l'*aventureux*, dans la mesure où ceux-ci entretiennent deux modes de relation distincts à la normativité régissant l'existence et le savoir. Ainsi affleure dans les textes une anthropologie de l'aventure historiquement située. Elle est particulièrement active dans le discours des moralistes, qui fait de l'aspiration à vivre (et à conter) des aventures le marqueur de l'esprit chimérique. La Rochefoucauld, qui n'emploie pas le mot dans ses *Maximes*, le met au centre du portrait à charge de son ennemi intime, Jean-François-Paul de Gondi, futur cardinal de Retz, pour révéler l'inconsistance du prétendu héros :

Il a une présence d'esprit, et il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter ; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des *aventures* extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire.³³

31 « Qui cherche la gloire par les armes, & à faire fortune. Il y avoit bien des Volontaires, des *Adventuriers* en cette armée. Les anciens Paladins estoient des Chevaliers *adventuriers* [...] on a fait depuis peu une belle Histoire des *Adventuriers*, qui sont des Corsaires qui ont couru les Isles de l'Amerique » (Fur.). « Qui cherche les aventures, les occasions de la guerre, espece de volontaire. Il se disoit autrefois particulièrement de ceux qui alloient volontairement à la guerre, sans recevoir de solde, et sans s'obliger aux gardes et aux autres fonctions militaires qui ne sont que de fatigue » (Ac. 1694).

32 « Il s'applique par similitude à ceux qui sans estre amoureux d'aucune femme taschent de gagner les bonnes graces de toutes. *C'est un jeune aventurier qui ne s'attache à rien, & qui donne à tout.* On appelle aussi, *Aventurier*, Celuy qui n'a aucune fortune, et qui cherche à s'establir par des aventures. *Ce n'est qu'un aventurier* » (Ac. 1694).

33 Fr. de La Rochefoucauld, *Maximes. [...] Portraits. Mémoires*, éd. A. Brunn, Paris, Le Livre de Poche / Classiques Garnier, « La Pochothèque », 1992, p. 792.